# LES BÉNÉFICES DE L'INTERNAT SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

L'internat est un lieu de vie, d'accueil et d'enseignement conçu pour favoriser la réussite scolaire. Cette structure encourage l'apprentissage de l'autonomie et le respect des règles collectives. Il contribue à réduire les inégalités sociales et permet aux élèves de suivre des formations partout sur le territoire.

## EN BREF

La scolarisation en internat permet :

- De réduire les inégalités ;
- Un environnement d'apprentissage favorable ;
- Un épanouissement personnel.

## Les objectifs de l'internat

L'internat est une réponse à différents besoins rencontrés par les familles. Ce dispositif est **accessible à tous** dès lors que l'élève et ses parents sont volontaires. Ce n'est pas une simple solution d'hébergement, c'est surtout un projet éducatif.

Il permet à l'élève d'accéder à une **offre éducative, sportive, linguistique ou culturelle** qui a pour visée son épanouissement et sa réussite scolaire.

L'élève y étudie dans un **environnement d'apprentissage favorable** grâce à un encadrement de qualité. Il y trouve un espace de liberté, de développement de sa personnalité.

**Les internats en chiffre**

- Plus de 1600 internats en France
- Environ 250 000 élèves sont internes
- Un taux d'accessibilité de 5%

## Le bien-être au cœur du projet d'internat

La vie à l'internat alterne entre des moments collectifs et des moments de travail, de repos et des loisirs dans des lieux adaptés.

La responsabilisation de l'interne permet la **construction de rapports harmonieux avec les adultes de l'encadrement et ses camarades**. L'équipe éducative favorise la participation volontaire des élèves aux différentes instances de l'établissement ou à la préparation d'événements propres à la vie de l'établissement. Elle accompagne des initiatives prises par les membres de l'internat.

## Le respect des temps scolaires, éducatifs et personnels

Le temps péri-scolaire est organisé de manière à prendre en compte les besoins des internes tout en veillant au respect des différents temps : **études,**

**activités éducatives sportives et culturelles, temps libre**.

L’internat organise une offre culturelle et sportive cohérente, adaptée et attrayante pour les élèves, en s'appuyant sur l'ensemble des ressources locales. En fonction des besoins, l'internat peut faire appel à des intervenants extérieurs avec lesquels un partenariat est noué en amont.

## Usage d’internet et accès à la documentation

Le projet d’internat précise les modalités d’accès des internes à la documentation et à l'information de l'établissement ainsi qu'aux ressources disponibles sur internet. L’usage d’internet est encadré par l’établissement et peut faire l’objet d’un contrat signé par l’élève lorsqu’il n’est pas précisé par le règlement intérieur.

Les élèves sont amenés à faire l’usage de moyens de communication dans le cadre de leurs échanges avec leurs familles. Téléphone portable, courriel, etc : le choix et l’usage des outils de communication sont inscrits dans le règlement intérieur.

## Internat : les parents associés à la vie scolaire

Les parents sont associés aux grandes étapes de la vie de l’internat dès l’accueil de la rentrée. Ils sont invités régulièrement pour découvrir et apprécier le travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses). Un temps individuel peut être consacré aux parents qui en font la demande. Comme dans tout établissement scolaire, des rencontres personnalisées avec les familles sont mises en œuvre pour remettre en main propre les résultats des évaluations ou les bulletins scolaires. Les outils numériques permettent des échanges avec l’établissement même quand les parents ne peuvent pas se déplacer.

**À SAVOIR**

Il existe des aides financières à l'hébergement et à la restauration en internat :

- Si votre enfant est boursier, un complément de bourse peut être attribué;
- Pour la demi-pension vous pouvez bénéficier du fonds social cantine;
- Le fonds social est aussi disponible pour d’autres besoins;
- Une prime à l’équipement est possible en formation professionnelle;
- Des collectivités territoriales peuvent aussi apporter des aides.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

**Le dossier de candidature est mis en ligne** sur les sites web académiques. Il rassemble les éléments relatifs à la scolarité de l’élève, à son profil, aux motivations de la demande et les différents avis des professionnels concernés par la situation de l’élève.

Les internats au collège et au lycée sur education.gouv.

Publié le 23 avril 2020